# Bellevue

**Votre mairie vous informe**

n°76 - Septembre 2026

P. 5 Technique
**Le Nant des limites**

P. 10 Loisirs
**Le marché de Noël**

P. 10 Loisirs
**L'après-midi des petits**

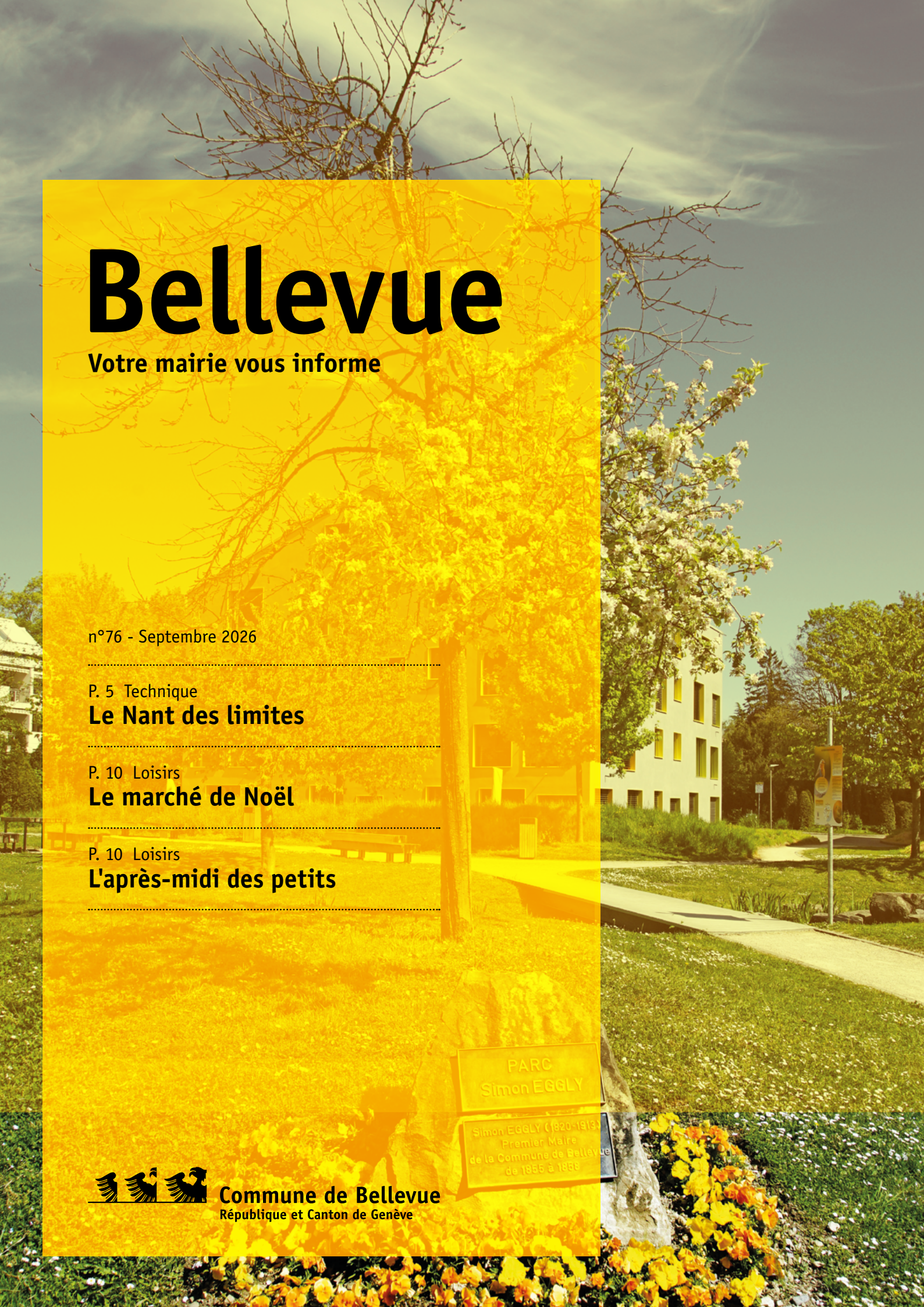


**Commune de Bellevue**
République et Canton de Genève

# Editorial



**Jean-Marc Carrillo**
Conseiller administratif

Chères et chers Bellevistes,

Bellevue poursuit l'entretien et le développement de ses infrastructures. Plusieurs projets importants avancent, tandis que certains chantiers qui ont marqué notre quotidien arrivent enfin à leur terme. Si les nouveaux aménagements faciliteront nos futurs déplacements, ces travaux permettent également de renouveler des infrastructures souterraines indispensables, moins visibles, mais essentielles.

Situé en grande partie sur le territoire de Bellevue, mais propriété du Canton, le site du Vengeron va connaître une véritable métamorphose. Le projet prévoit notamment une nouvelle base nautique, des espaces de baignade et de loisirs, une offre de restauration, un vaste parc arboré ainsi que la renaturation de l'embouchure du nant. La Commune est régulièrement informée par le Canton de l'avancement de ce projet auquel elle a été étroitement associée.

Dans cette même volonté d'améliorer les déplacements, le Conseil municipal a récemment voté un crédit en faveur de la passerelle de l'Orchidée. Son départ sera situé derrière la banque Lombard Odier et elle enjambera la route de Lausanne. De ce même côté, le chemin des Orchidées et le passage sous les voies ferrées permettront de rejoindre la Voie verte. Ce nouvel itinéraire offrira ainsi une liaison continue et sécurisée aux piétons et aux cyclistes, tout en facilitant l'accès au secteur du Vengeron. L'ensemble de ces travaux devrait être achevé en deux étapes, à l'été 2029 puis à l'été 2030.

Après plusieurs années durant lesquelles les chantiers routiers se sont succédé, une période plus calme se profile enfin. Le chantier de la route des Romelles, mené par la Confédération, ainsi que les travaux réalisés sur le chemin des Tuileries, afin de le rendre moins attractif pour le trafic pendulaire occasionnent inévitablement des nuisances. Ces travaux sont nécessaires, mais ils ont demandé, et demandent pour quelques semaines encore, beaucoup de patience aux habitants et aux commerçants.

Avec l'arrivée des beaux jours, la plage de Port-Gitana a retrouvé une place centrale dans la vie de notre commune. Son succès dépasse largement les frontières de Bellevue et entraîne, durant certains week-ends, une affluence particulièrement importante. Afin de préserver la qualité de l'accueil, la tranquillité du site et le confort des usagers, un système d'accès payant a été mis en place lors des week-ends concernés. Cette mesure vise avant tout à mieux maîtriser la fréquentation de la plage et à éviter qu'elle ne soit saturée.

La Maison Lérina poursuit également sa nouvelle vie au cœur de la commune. La Salle du Lac, qui peut être louée par les habitants, rencontre déjà un beau succès. Elle offre aux Bellevistes un espace accueillant pour organiser des réunions, des anniversaires, des repas de famille ou d'autres moments de convivialité. Ce bâtiment est désormais pleinement consacré à la vie communale, culturelle et associative.

Tous ces projets et toutes ces prestations reposent sur une gestion financière saine. Les finances de Bellevue sont très bonnes et nos perspectives sont réjouissantes. Cette situation nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, mais elle ne doit pas nous détourner de la rigueur indispensable à la gestion des deniers publics.

Je continuerai donc à suivre nos finances avec la même attention, en veillant à maintenir un équilibre entre les investissements nécessaires, la qualité des prestations communales et la maîtrise des dépenses. Une commune financièrement solide peut préparer l'avenir, faire face aux imprévus et proposer le meilleur à ses habitants.

Bellevue évolue, se modernise et améliore ses infrastructures, tout en conservant ce qui fait son identité : sa dimension humaine, sa proximité avec le lac et son caractère villageois. Les projets avancent, les chantiers diminuent et de nouvelles possibilités s'ouvrent à nous. Nous pouvons regarder la suite avec confiance et enthousiasme.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne à Bellevue. ■

# Administration communale

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN

Le Conseil municipal s'est réuni pour la neuvième fois de sa législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 28 août 2026 et ont été adoptées à l'unanimité :

- Délibération relative à la modification des limites communales avec la Commune de Genthod ;
- Délibération relative à la réunion des parcelles nos 3386, 3507, 3962 et 3963, de la Commune de Bellevue, à la radiation de diverses servitudes (RS 31721, RS 31723, RS 31724, RS 31725, RS 74696 et RS 74697) et au transfert, d'une part, du terrain et du DDP de l'ancienne auberge de Port-Gitana, de 1'253 m² soit, de la future parcelle n° 4243 de la Commune de Bellevue, du patrimoine financier au patrimoine administratif, et d'autre part, de l'auberge de Port-Gitana et ses abords, de 931 m² soit, de la future parcelle n° 4243 de la Commune de Bellevue, du patrimoine administratif au patrimoine financier. ■

## LE CONSEIL A EN OUTRE PROCÉDÉ :

Le Conseil municipal s'est réuni pour la 7ème fois de la législature et a procédé :

- Au traitement de deux dossiers de naturalisation.

La motion « pour la création de places de stationnement réservées aux taxis à proximité immédiate de la gare des Tuileries » a été retirée par son auteur. ■

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu à 20h30 les mardis suivants :

- 13 octobre
- 10 novembre
- 8 décembre

Les séances se déroulent à la salle du Conseil municipal, Maison Lérina (2ème étage), et sont publiques à l'exception des parties à huis clos. ■



## À LA RENCONTRE DE VOTRE EXÉCUTIF

Le Conseil administratif se tiendra à disposition de la population le **samedi 14 novembre de 9h à 12h** à la salle du Conseil municipal, Maison Lérina, afin d'échanger et répondre aux questions sur la vie et la politique communales. Les participants seront reçus par ordre d'arrivée et sans rendez-vous. ■



Chaque année, la Commune de Bellevue publie son rapport d'activités, un document qui résume les principales réalisations ainsi que les données financières, sur une année civile. L'édition 2025 est désormais disponible en format papier, à la réception de la mairie, ou en format numérique sur le site internet communal. ■




**Révision du « Règlement des parcs, promenades, jardins publics, places de jeux, préaux, abords des écoles et terrains de sports ».**

**(LC 06 331)**

Lors de sa séance du mardi 9 décembre 2025, le Conseil municipal a adopté une motion invitant le Conseil administratif à étudier la faisabilité d'un amendement au règlement LC 06 331, pour encadrer le colportage. L'Exécutif s'est attelé à cette tâche, en étroite collaboration avec la police cantonale et la police municipale du Grand-Saconnex.

**Le règlement, dont l'intitulé a été modifié en «Règlement relatif à l'usage des espaces publics et à la tranquillité publique de la Commune de Bellevue», régit désormais les conditions de la pratique du colportage sur le territoire communal, en définissant les modalités d'exercice, les horaires autorisés et les sanctions applicables en cas de non-respect des dispositions règlementaires.**

Le Conseil administratif a profité de l'occasion pour procéder à plusieurs autres modifications du règlement, afin d'améliorer la sécurité et permettre des contrôles ciblés, principalement aux abords du centre scolaire et de l'école.

En particulier, le règlement rappelle que **le silence est de rigueur dans l'ensemble des espaces publics de la commune du lundi au vendredi de 21h à 7h et de 21h à 9h les samedis, dimanches et jours fériés**. Concernant les préaux et terrains de sports, ils sont accessibles à la population en dehors des horaires scolaires et parascolaires :

- Les lundis, mardis et jeudis de 18h à 21h
- Les mercredis de 11h30 à 21h
- Les vendredis de 18h à 22h
- Les samedis de 8h à 22h
- Les dimanches de 8h à 21h
- Pendant les vacances scolaires, ils sont ouverts du dimanche au jeudi de 8h à 21h, et les vendredis et samedis de 8h00 à 22h00.

Le règlement est disponible sur le site internet communal. ■

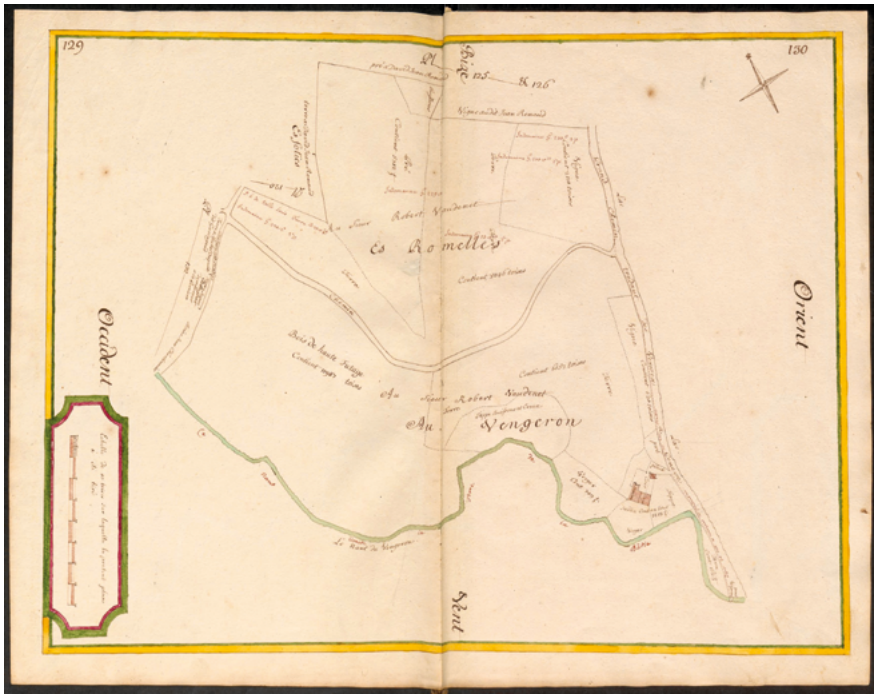




# Technique, bâtiments et services extérieurs

**La légende de la pierre des Romelles**

Dans un champ de monsieur Robert Vaudenet, là où les vignes regardent le Mont-Blanc et où les vieux murs gardent encore la mémoire des moissons, il existait un rocher que personne ne pouvait expliquer. Immense, gris bleuté, strié comme une vieille peau d'éléphant, il reposait là depuis si longtemps que les Belleviste avaient fini par lui donner un nom : la Pierre des Romelles *

Les savants disaient que c'était un bloc erratique, arraché autrefois aux Alpes par les glaciers. Mais les anciens du village riaient de cette explication.

– Les glaciers ? Allons donc… Ce caillou-là, c'est Gargantua qui l'a perdu.

Et voici comment ils racontaient l'histoire.

Il y a très longtemps, quand les montagnes étaient encore jeunes et les lacs plus sauvages, le géant Gargantua traversait la région. Il marchait d'un pas si large qu'il enjambait les collines comme des fossés. Une journée entière pour un homme ne représentait pour lui qu'une promenade avant le déjeuner.

Ce matin-là, Gargantua descendait des Alpes avec ses énormes sabots pleins de boue et de pierres. Il avait faim – une faim de géant. Il rêvait déjà de tonneaux de vin, de meules de fromage et des vengerons (gardons) grillés sur des troncs d'arbres.

En arrivant au-dessus de Genève, il s'arrêta pour admirer le paysage.

– Ma foi, dit-il, voilà un joli coin pour faire halte.

Il s'assit sur la montagne du Salève, ce qui provoqua un petit tremblement de terre dont les marmottes parlèrent pendant cent ans. Puis il ôta son sabot droit pour vider les cailloux qui le blessaient.

Mais lorsqu'il le secoua au-dessus de la rive droite, un énorme bloc de granite s'échappa et tomba dans un vacarme terrible.

BOUM.

La terre s'ouvrit. Les oiseaux s'envolèrent. Les pêcheurs crurent que le ciel leur tombait dessus. Quant aux habitants, ils virent apparaître ce rocher gigantesque au milieu des champs.

Gargantua regarda le désastre, haussa les épaules et déclara :

– Bah… un caillou de moins à porter.

Puis il repartit vers le nord, avalant une forêt entière pour son repas.

Les années passèrent. Les champs devinrent des chemins, le château devint une banque. Pourtant, le bloc resta là, immobile, entre deux voies de circulation.

Les travaux d'aménagements, commencés par l'Office fédéral des routes, menaçaient son existence. Les habitants, inquiets, souhaitaient conserver le témoin du géant comme un souvenir du temps où les géants parcouraient encore la terre. Les Bellevistes s'insurgèrent contre les fonctionnaires bernois, et ils firent tant et si bien que même les politiciens se mêlèrent de l'affaire. Finalement, les habitants obtinrent gain de cause. Pour permettre l'achèvement de la route sans faire disparaitre le témoin du géant, le bloc fut déplacé et installé près de la gare des Tuileries, où il repose encore aujourd'hui. Depuis ce jour, il veille en silence, gardant dans son cœur de pierre la mémoire du temps où les géants parcouraient encore la terre.

Les enfants grimpaient dessus pour regarder le train. Les amoureux y gravaient leurs initiales. Les anciens, eux, posaient parfois la main contre la pierre froide au coucher du soleil.

* *Le nom Romelles figure sur d'anciennes cartes sans que nous n'ayons rien trouvé d'explication quant à son étymologie. Nous ne pouvons donc formuler que des suppositions. Il pourrait dériver d'un ancien patronyme, « Romelle », également attesté comme prénom féminin.*

Une autre possibilité est que le nom provienne de racines latines renvoyant à Rome. Cette hypothèse trouve un certain écho dans la découverte, en 1577, d'une inscription romaine encastrée dans le mur du domaine du Vengeron. Toutefois, cette pierre ne peut être considérée, comme le témoignage d'une construction romaine sur le site. Selon toute vraisemblance, il s'agissait d'un matériau de récupération. ■

## LIGNE DE DÉFENSE DE LA VERSOIX

### Ouverture d'un sentier didactique et d'un escape game !

Pendant la Seconde Guerre mondiale, à l'instar du massif alpin et d'autres régions du pays, le canton de Genève a été fortifié : une ligne dite de la Versoix a été édifiée à la lisière occidentale de son territoire. Conçue en été 1940 et achevée en 1942, cette ligne comprend à l'origine 16 ouvrages, soit 4 fortins, 11 emplacements de tir et un observatoire. Elle avait probablement pour vocation de retarder un éventuel adversaire plutôt que de l'arrêter. Située sur le territoire des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix, elle prend la forme d'un Y inversé et court de l'embouchure de la Versoix jusqu'au pont de Collex, à proximité de la frontière. Le Conseil d'Etat a inscrit l'ensemble des ouvrages à l'inventaire des immeubles dignes de protection en 2024. Une seconde phase a d'ores et déjà commencé, la mise en valeur de la ligne. Outre l'entretien courant, elle comporte plusieurs volets. Une reconstitution de l'intérieur de l'ouvrage de Mâchefer ; l'installation sur chaque ouvrage d'une notice explicative (physique et / ou virtuelle) ; la création d'un sentier didactique destiné à compléter l'itinéraire pédestre existant avec jalons et panneaux explicatifs et la création d'un « escape game » basé sur plusieurs ouvrages de la ligne.

**Un week-end inaugural destiné au grand public est prévu les 26 et 27 septembre 2026.**

**Samedi 26 septembre**

10h00 Ouverture au public des ouvrages suivants : Rennex Est (A759) et Ouest (A758), Cinq-Chemins (A757), Mâchefer (A754) et La Bâtie (A751), ainsi que du nouveau sentier didactique balisé.



Lancement de l'Escape Game « Sur les traces des fortins »

**Toutes les informations, notamment un plan des lieux, se trouvent sur le site du Musée militaire genevois : www.museemilitaire.ch**

11h00 Partie officielle, discours du Président du Musée militaire genevois et des autorités communales à la Ferme Baumgartner, chemin des Limites 36, 1293 Genthod.

11h30 Apéritif offert.

17h00 Fermeture des ouvrages.

**Dimanche 27 septembre**

10h00 Ouverture au public des ouvrages.

17h00 Fermeture des ouvrages.

Retrouvez tous les renseignements sur www.museemilitaire.ch

Un tout-ménage sera prochainement adressé à la population. ■

**Le nant des Limites poursuit son retour à ciel ouvert**

Autrefois enterré pour répondre aux besoins du développement urbain *, le nant des Limites retrouve progressivement son cours naturel. Depuis plusieurs années, la Commune mène des travaux de remise à ciel ouvert de ses cours d'eau. Elle souhaite aujourd'hui poursuivre cette démarche sur le tronçon situé entre les chemins de l'Orée et de la Chênaie.

Le projet prévoit la remise à ciel ouvert d'un tronçon d'environ 100 mètres, entre les numéros 145 et 141 du chemin de la Chênaie. Les travaux comprendront également la réalisation d'une canalisation sous ce chemin, afin de raccorder le nouveau secteur au tronçon existant situé en aval. « Vers le sentier Sans-Souci ».

Le chantier débutera au mois de septembre 2026.

Pour alimenter le cours d'eau, les eaux du Nant, qui transitent actuellement par le collecteur d'eaux pluviales situé sous la route de Collex, seront redirigées vers le nouveau lit. Cette intervention nécessitera la pose d'une

conduite souterraine, ainsi que des travaux importants en profondeur.

Sur la parcelle acquise par la Commune, un nouveau lit sera aménagé à une profondeur comprise entre 200 et 250 centimètres. Des ouvrages en béton seront réalisés aux extrémités du tronçon, afin d'assurer l'entrée et la sortie des eaux.

Une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère et à la biodiversité. Les talus du cours d'eau seront entièrement végétalisés.

Finalement, les espaces extérieurs qui entourent le nouveau cours d'eau seront rafraîchis et réutilisés. Ce projet aura pour effet de rétablir une visibilité accrue du nant des Limites, tout en favorisant la création d'un environnement plus naturel et propice à la biodiversité au sein du quartier. ■

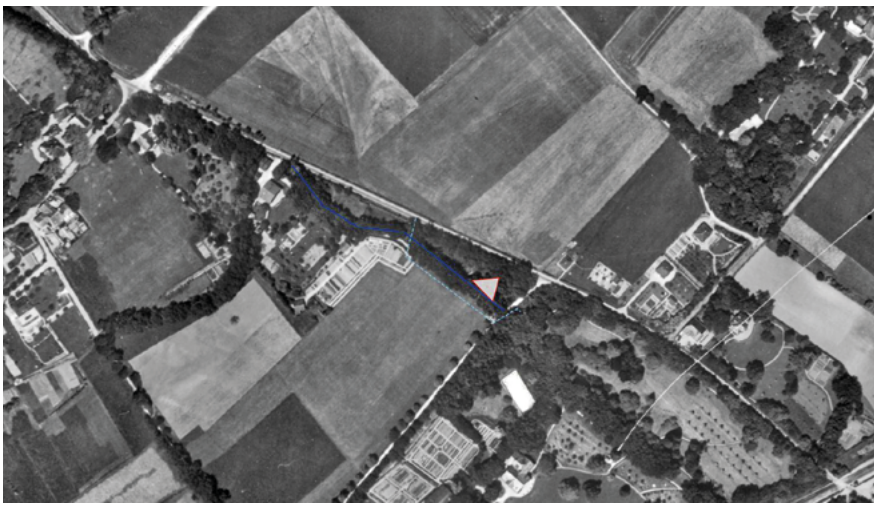

*Image de 1930*

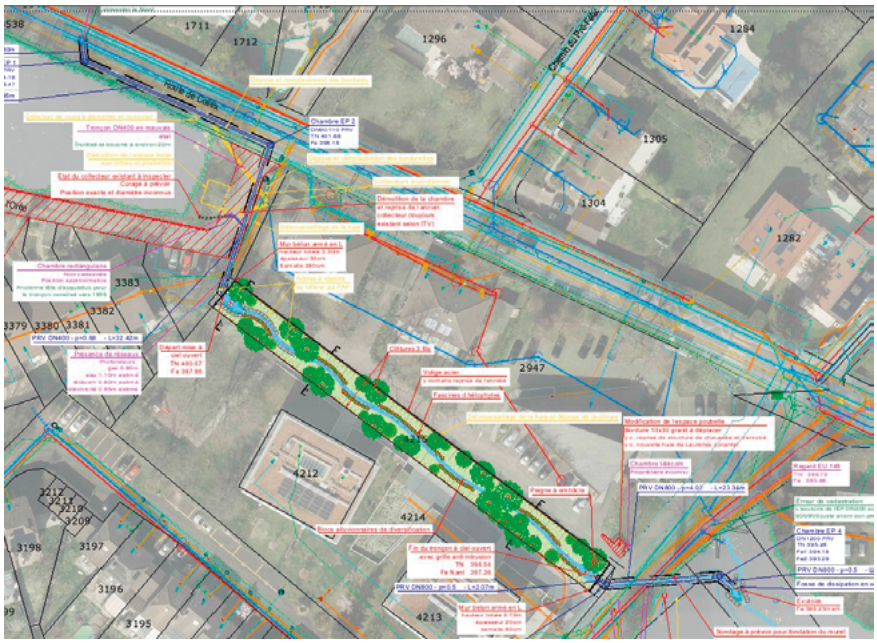


* *Dans les années 60, la mairie envisage la création d'un cimetière. C'est dans ce secteur que s'édifiera peu apprès la construction de l'église Sainte-Rita, due à la générosité de Mme Rita Well ainsi que de la crèche Babyland.*

Situation : Triangle Sainte Rita – Bleu : ancien tracé du Nant – Bleu clair : projet en cours.

# Développement durable et déchets

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le hérisson emblématique.**

En 2000, plus de 150 hérissons géants et colorés avaient envahi les rues de Genève et plusieurs communes. Cette opération artistique intitulée « Genève recycle ses déchets » visait à sensibiliser la population au recyclage des déchets.

Inspirée des célèbres vaches de Zurich, ces hérissons en fibre de verre mesurent 160 cm de long et de 100 cm de haut. Livrés en blanc, ils ont été décorés par des artistes locaux.

Notre Commune a conservé un exemplaire, qui se trouve aujourd'hui près du giratoire Valavran / Tuileries / Planet. Un récit amusant illustre l'engagement du responsable de la voirie de Versoix à l'époque : un hérisson avait été installé sur le toit de sa voiture !

Plus de vingt-cinq ans après, ce hérisson reste le sympathique témoin d'une campagne originale en faveur du recyclage. Au-delà de son aspect, il continue de nous rappeler que le tri des déchets et la préservation de notre environnement restent l'affaire de toutes et tous. ■




**Gaspillage alimentaire – comment l'éviter ?**

Un nombre croissant d'associations propose des ateliers afin de réduire ses déchets et particulièrement le gaspillage alimentaire. En Suisse, en moyenne, 30 % des aliments produits ne sont pas consommés.

Voici déjà des conseils de base afin d'éviter de jeter une partie importante des aliments achetés. Avant d'aller faire ses courses, il faudrait planifier les repas des jours suivants, noter les quantités nécessaires et vérifier le stock de nourriture. Durant les courses, se limiter à la liste et éviter les achats impulsifs.

De retour à la maison, ranger les aliments en fonction des dates, mettre en avant les aliments qui doivent être consommés rapidement / en premier. Lors de la préparation des repas, ne pas cuisiner des quantités plus importantes que nécessaire. En cas de restes, les conserver pour le lendemain ou prévoir un repas « restes » dans la semaine.

Si vous ne terminez pas votre plat au restaurant, demandez à prendre les restes. Dans l'idéal, prenez avec vous un contenant en prévision.

Les enseignes de grande distribution développent de plus en plus d'offres pour éviter le gaspillage alimentaire tel que la marque « Save Food » pour les fruits et légumes hors calibres et la Coop avec « Nice TO SAVE FOOD ». Ces pratiques sont déjà bien ancrées au cercle des agriculteurs par exemple. ■

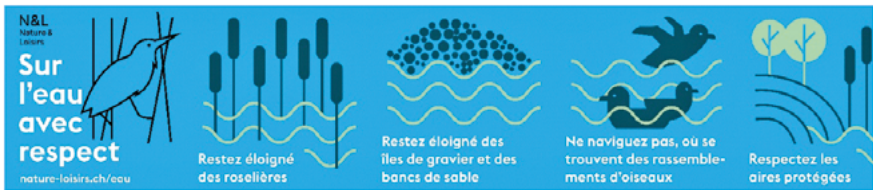


## INSECTES NUISIBLES « SOYEZ VIGILANTS »

**Scarabée japonais**

Un foyer de scarabées japonais a été observé à l'été 2025 sur la rive gauche du canton. Depuis, des signalements ont été enregistrés sur notre rive. Ce petit insecte de la taille d'un grain de café doit être signalé en cas d'observation. Vous pouvez consulter la marche à suivre sur le site du canton https://www.ge.ch/document/scarabee-japonais-appel-vigilance-saisonniere. Il est sans danger pour la santé mais cause des dégâts considérables aux cultures, jardins, arbres et la végétation en général. ■

**Frelon asiatique**

Les frelons asiatiques sont présents depuis plusieurs années dans la région mais leur nombre est en augmentation. Ils construisent deux types de nids chaque année. Dès le mois de mars, les nids primaires sont construits. Ces nids sont souvent installés sous des abris, des avancées de toit ou des caissons de stores. Si vous remarquez la présence d'un nid, n'essayez pas de le détruire vous-même mais faites appel à une association active dans le domaine comme par exemple Polinea Action qui intervient dans la commune. ■

**Moustique tigre**

Il s'agit d'une espèces exotique envahissante identifiée pour la première fois à Genève à l'automne 2019. Afin de lutter contre son expansion, il faut limiter au maximum la disponibilité des petites accumulations d'eau utiles pour la reproduction du moustique tigre. Voici des exemples d'actions qui peuvent être menées afin d'éviter l'installation du moustique tigre :

- Retourner les récipients non-utilisés.
- Ne pas laisser des objets qui pourraient retenir des flaques d'eau.
- Vider les récipients contenants de l'eau au minimum 1x par semaine.
- Vérifier que les cheneaux ne soient pas obstrués et n'accumulent pas d'eau.



- Combler totalement les espaces qui contiennent de l'eau, par exemple la soucoupe d'un pot de fleur avec du sable.

Signaler sa présence via le site www.moustiques-suisse.ch. Plus d'information via Limiter la gêne et les risques sanitaires | ge.ch ■






## ECO-DÉFI « REPAS CHALLENGE »

L'Etat de Genève propose à ses collaborateurs 4 éco-défis par année dont le « REPAS Challenge » qui est ouvert à l'ensemble de la population. Il se déroule du 14 au 25 septembre et a pour objectif de promouvoir une alimentation durable. Ce défi peut se faire seul, en famille ou entre collègues/amis. Il consiste à cocher, sur une application, chaque jour les actions réalisées sur neuf proposées en termes d'alimentation locale, alimentation équilibrée et zéro déchet. Pour plus d'informations, consulter le site www.repaschallenge.ch. ■

# Culture, sports et loisirs

## LE PEDIBUS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE À PIED À L'ÉCOLE

**Rendez-vous le 18 septembre à 7h30**

La journée internationale « à pied à l'école » est une initiative qui vise à promouvoir la mobilité douce et la sécurité des enfants à l'école.

L'association des parents d'élèves de Bellevue en collaboration avec la Commune, organise chaque année un PEDIBUS lors de la Journée internationale « à pied à l'école ». Un beau cortège coloré auquel vous êtes invités à prendre part. Il vous mènera jusqu'au préau de l'école où un petit-déjeuner vous sera offert par la Commune. Voici l'itinéraire :

- 7h35 : départ du cortège devant l'église Sainte-Rita ;
- 7h40 : passage au giratoire de la Chênaie / Mojonne ;
- 7h50 : rencontre à la fontaine des Mollies ;
- 8h00 : arrivée sous le préau couvert de l'école. ■




**L'Après-midi des petits revient**




Pour sa 4ème édition, l'Après-midi des petits revient au Centre sportif de la Vigne Blanche le dimanche 4 octobre de 14h à 17h.

Le rendez-vous est pris ! Comme chaque année, retrouvons-nous le premier dimanche d'octobre, pour mettre à l'honneur nos petits bouts de chou.

Spectacle, jeux, animations, un programme divertissant et ludique vous attend pour partager une après-midi inoubliable en famille, à deux pas de chez vous. Evènement gratuit. ■

**La nuit est belle**

Conférence publique et observation de la nuit étoilée par le Professeur **Daniel Pfenniger** du Département d'astronomie, spécialisé dans la structure et l'évolution des galaxies. Rendez-vous le vendredi 9 octobre 2026, 20h à la Salle du Lac (Lérina). Entrée gratuite, durée env. 2h. ■






**28 et 29 novembre 2026 : Marché de Noël**

La septième édition du marché de Noël de Bellevue aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 novembre au Parc des Aiglettes. Ce rendez-vous est un moment convivial qui valorise la créativité et le savoir-faire d'artisans locaux. De nombreuses animations, ateliers et gourmandises, vous attendront durant tout le week-end.

Cet évènement est co-organisé avec l'association des Artisans de Bellevue-Genthod. **Vous souhaitez tenir un stand d'artisanat ? N'hésitez plus, inscrivez-vous au moyen du formulaire disponible sur le site de la commune :** www.mairie-bellevue.ch **à renvoyer à l'adresse :** asso.artisans.gb@gmail.com **d'ici au vendredi 9 octobre 2026.**

Informations à suivre, restez connectés. ■

ASSOCIATION DES
aRtiSanS
DE BELLEVUE - GENTHOD

**Un nouveau souffle pour l'Association des Artisans de Bellevue – Genthod**

Notre association ouvre aujourd'hui un nouveau chapitre de son histoire avec l'arrivée d'un nouveau comité dynamique et déterminé qui a l'ambition de redonner sa place à l'association et de recréer ses liens avec les artisans locaux.

Connue notamment pour l'organisation du Marché de Noël (en partenariat avec les autorités communales), elle désire relancer également ses autres activités phares qui rassemblaient les passionnés de tous âges autour du plaisir de créer et d'apprendre ensemble : expositions, ateliers ponctuels, de découvertes, pour enfants, adultes, famille, z… Et aussi participation des membres à la vie de l'association, comme journée de fabrication de matériel pour les manifestations, rencontres festives dans une ambiance chaleureuse.

L'objectif est simple : faire de l'association un lieu d'échange, d'entraide, de découverte, de partage et de valorisation du savoir-faire artisanal.

Mais une association ne vit pas uniquement grâce à son comité qui n'est qu'une locomotive. Elle a besoin de nombreux wagons. C'est pourquoi elle recherche de nouveaux adhérents (ou d'anciens qui auraient été oubliés / perdus). Rejoindre l'association c'est participer à une aventure collective. Chaque nouveau membre apporte de nouvelles compétences et une énergie précieuse.

Que vous soyez artisan confirmé, amateur de loisirs créatifs ou simplement curieux de découvrir de nouvelles activités, vous trouverez votre place.

L'Association est également à la recherche d'un / une secrétaire qui viendrait compléter le comité composé de 5 membres.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'association par courriel : asso.artisans.bg@gmail.com. Nous nous ferons un plaisir de vous recontacter ! ■

**3 et 4 octobre 2026 : Tous en Jeux**
**10 ans de jeux, ça se fête !**

Pour célébrer sa première décennie, l'association **Tous en Jeux** vous donne rendez-vous pour deux événements placés sous le signe du jeu et de la bonne humeur.

🎲 **Samedi, 5 septembre, de 15h à minuit**

Une après-midi et soirée jeux à la salle des Aiglons

🎉 **Week-end du 3 et 4 octobre – Salle communale**

Un **week-end entier dédié aux jeux**, en partenariat avec plusieurs associations communales et ludiques de la région. Au programme, **escapes mobiles, jeux géants, tournois, animations, blind test, peinture sur figurines** et restauration sur place.

Que vous soyez passionnés de jeux, sceptiques ou simple curieux, venez partager ces moments en famille ou entre amis et célébrer avec nous les **10 ans de Tous en Jeux !** N'hésitez pas à nous suivre sur Instagram pour plus d'informations. ■



*L'Équipe de "Tous en jeux"*

**21 novembre 2026 : Fondue des seniors et thé dansant**

Chaque année, la fondue des seniors réunit plus de 100 seniors Bellevistes autour d'une fondue conviviale servie par les pompiers de Bellevue. En 2025, l'événement a été proposé à midi, suivi d'un thé dansant. Cette nouvelle formule ayant rencontré un franc succès, elle est reconduite en 2026. Cet événement se déroule sur invitation. Les personnes concernées recevront un courrier d'invitation dans les prochaines semaines. ■




**Novembre 2026 : Sortie aux automnales pour nos seniors**

La date n'est pas encore arrêtée. Les seniors recevront, en temps voulu, un courrier d'invitation envoyé conjointement avec celui de la fondue.

**Retour en images sur les moments forts de ce printemps-été.** ■




















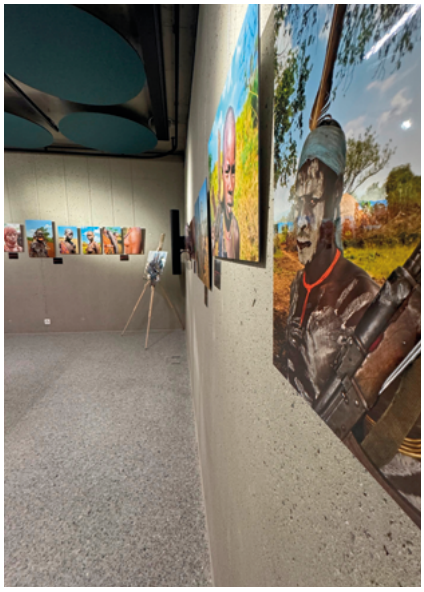








*Photos : Expos art africain et l'homme dans la nuit / Théâtre de Carouge / Fête villageoise / Promos / 1er août / Piano égarés / sport en été / Yoga & Petit-déjeuner au soleil levant.*

# Social et jeunesse

## STOP SUICIDE

**En Suisse le suicide des jeunes reste un sujet difficile à aborder. Depuis plus de 25 ans, STOP SUICIDE agit pour lever ce tabou en favorisant le dialogue et en informant la population sur cet enjeu de santé publique.**

Chaque année, à l'occasion du 10 septembre, Journée mondiale de prévention du suicide, STOP SUICIDE déploie sa campagne #LÀPOURTOI autour d'une thématique spécifique. En 2026, l'association s'associe à la plateforme **ontécoute.ch** pour aborder les questions d'estime de soi et d'image corporelle.

Une dizaine de vidéos donnera la parole aux jeunes sur des sujets tels que la peur du jugement, les pensées suicidaires ou les interactions sociales. Quatre épisodes de podcast viendront compléter cette campagne avec le témoignage de professionnel-les de la santé et du social. Un partenariat avec le service cantonal du sport du canton de Genève apportera également un éclairage en lien avec la pratique sportive des jeunes.

**Les vidéos sont à retrouver à partir du 10 septembre sur les comptes Instagram, TikTok, LinkedIn et sur les sites web de STOP SUICIDE et ontécoute.ch. Les podcasts seront disponibles sur toutes les plateformes d'écoute sous l'appellation #LÀPOURTOI.**

**Besoin d'aide ?** *Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes), 24h/24 et 7j/7. Informations et soutien sur les plateformes ciao.ch et ontécoute.ch.* ■

## AIRES DE REPOS 2026

**Être proche aidant,** c'est s'occuper d'une personne proche (parent, enfant, conjoint, ami, voisin) en situation de perte d'autonomie, de maladie ou de handicap.

Si apporter un tel soutien peut sembler naturel et procure de la satisfaction sur le plan personnel, l'épuisement ainsi que le stress et les difficultés ressenties sont des facteurs de risque pour sa propre santé.

Les ateliers **Aires de repos** de la Croix-Rouge genevoise offrent un moment privilégié pour souffler, sortir de l'isolement et rencontrer d'autres proches aidants qui vivent des réalités similaires. Dans un cadre bienveillant, chacun peut partager son expérience, être écouté, trouver du soutien et repartir avec des conseils concrets, directement utiles au quotidien.

Ces ateliers financés par le Canton sont gratuits pour les participants.

Dans un souci d'accessibilité géographique, **le Groupement des Communes de la Rive Droite du Lac est heureux de proposer deux Aires de repos localement cet automne :**

- **Mardi 13 octobre (17h-20h), « J'aide un proche », à Versoix :**

*Partager ses expériences, recevoir un soutien émotionnel et explorer des pistes concrètes pour alléger son quotidien.*

Foyer Livada, Route de Sauverny 10, 1290 Versoix (au fond du chemin après l'EMS de Bon-Séjour)

Parking : Bon-Séjour | arrêt TPG : Versoix, Lachenal | arrêt CFF : Pont-Céard

- **Mardi 24 novembre (17h-20h), « Je gère l'administratif », à Bellevue :**

*Apprendre à mieux maîtriser les démarches administratives et numériques avec des outils et des conseils pratiques adaptés à ses besoins.*

Maison Lérina, salle n° 2 au 1er étage, Route de Lausanne 316, 1293 Bellevue

Parking : Gitana | arrêt TPG : Bellevue, Mairie | arrêt CFF : Genthod-Bellevue

Et parce qu'il n'est pas toujours facile de s'absenter, une solution de relève à domicile peut, selon les situations, être organisée gratuitement pendant la durée de l'atelier.

Pour plus d'informations et vous inscrire à un atelier, veuillez envoyer un e-mail à formation@croix-rouge-ge.ch ou appeler le numéro suivant : +41 22 304 04 17.

Le service de cohésion sociale de votre Commune peut également vous renseigner. ■



## ELIOTT NOVARA, VICE-CHAMPION DU MONDE EN OPTIMIST !



**Elliot Novara, un jeune talent de la voile aux ambitions internationales**

A 14 ans, ce jeune Belleviste concilie avec succès ses études, où il obtient d'excellents résultats, et une carrière sportive de haut niveau dans la voile.

Passionné par ce sport depuis l'âge de 4 ans, Elliot possède déjà un palmarès remarquable : **vice-champion de France 2024**, **vice-champion de Suisse 2025**, **champion de Suisse par équipes 2025** et **vice-champion du monde d'Optimist 2026**.

Ces performances lui ont permis d'intégrer l'**équipe nationale suisse de voile** et de rejoindre **Swiss Olympic**, une reconnaissance de son talent et de son engagement. ■

Bravo à lui !

**Allocation rentrée scolaire 2026-2027**

Dans le cadre des subventions communales octroyées aux habitants, la Commune de Bellevue participe aux frais de scolarité pour les jeunes domiciliés à Bellevue, au moment de leur demande, et qui sont âgés de moins de 25 ans. La subvention est de CHF 150.- par jeune, renouvelable une fois par année.
Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- le jeune doit être en études post-obligatoires ou en apprentissage.

- le jeune majeur, ou le parent demandeur et le jeune mineur, doivent être domiciliés sur le territoire communal, à la même adresse.

La demande est à effectuer auprès de la Réception de la mairie, au plus tard le 29 octobre 2026.

Vous trouverez toutes les informations utiles, ainsi que le formulaire à remplir, sur le site internet communal. La Réception se tient bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. ■



**Nouveauté au restaurant scolaire**
**La commune a repris l'activité de l'association du restaurant depuis la rentrée.**



Complétant l'offre d'accueil parascolaire du GIAP, la commune propose désormais le service de restaurant scolaire durant l'accueil de midi. Dans ce cadre, le GIAP assure comme auparavant l'accueil des enfants et, dès cette rentrée, la gestion de la facturation des repas sur la base d'un paiement par avance, dénommé abonnement. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune à la page « restaurant scolaire ».

Pour rappel, l'organisation de la journée scolaire se déroule comme suit ; dès 11h30, les enfants inscrits sont accueillis par les animatrices du GIAP qui mettent en place un moment récré-aération puis passent au repas, après le repas, les enfants peuvent prendre un moment pour jouer et s'aérer. Pour les 1P, un moment de repos est proposé.

Les repas proposés sont gérés par la commune et les intendants de cuisine. Un règlement du restaurant scolaire est en ligne sur le site de la commune. L'après-midi, dès 16h les enfants inscrits sont accueillis au GIAP qui propose un gouter et des animations jusqu'à 18h00. ■

# Sécurité

**Jeudi 19 novembre 2026 – Séance publique Sécurité**

Une séance publique aura lieu le jeudi 19 novembre, afin d'informer la population sur les tendances actuelles sur la cybersécurité et la sécurité en général. Les polices cantonales et municipales seront présentes ainsi que la société Python active sur la commune. Des informations plus détaillées suivront avec un tout-ménage et via les réseaux sociaux. ■

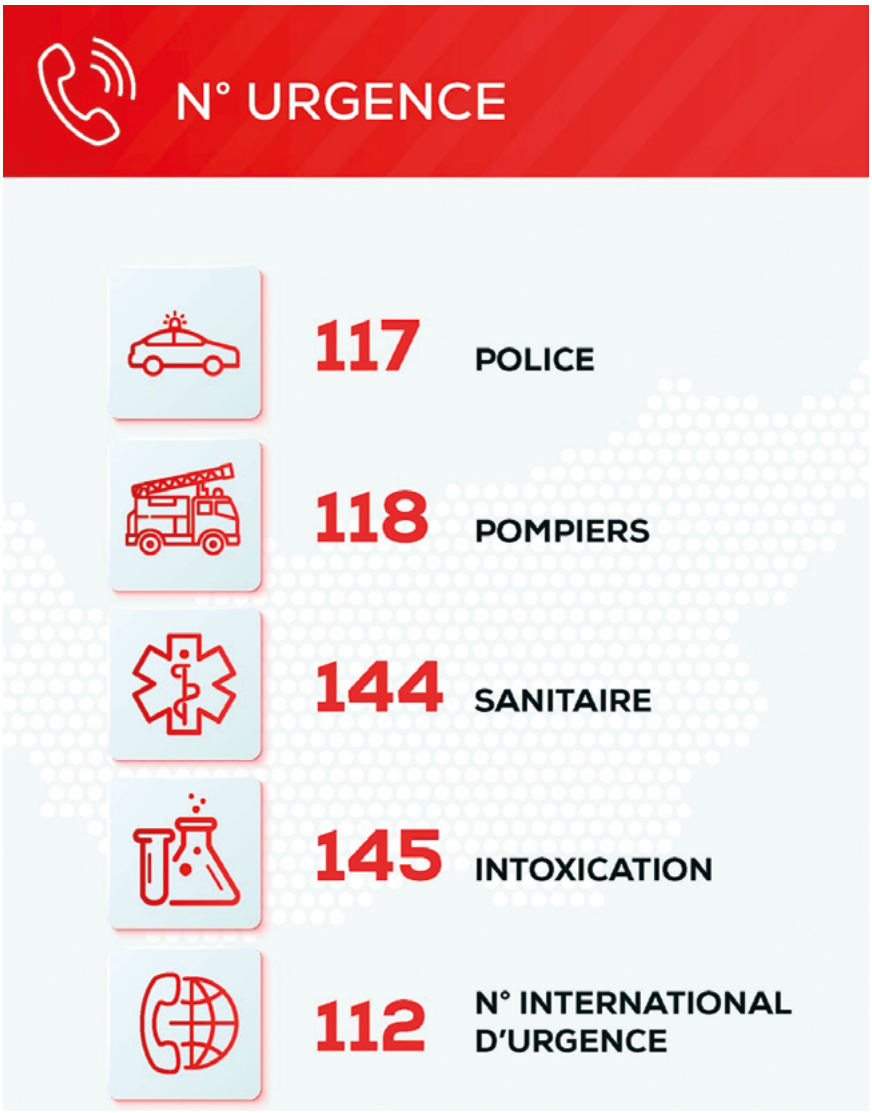

# Infos pratiques

## UN ABONNEMENT TPG ? CFF ? LA COMMUNE PARTICIPE À SON ACHAT

Dans le cadre de la politique communale en matière de mobilité, différentes subventions à l'achat d'abonnements annuels sont proposées aux habitants.

**Abonnements TPG**

Les Bellevistes bénéficient d'une prise en charge financière à hauteur de 50 % pour les jeunes jusqu'à 24 ans inclus qui ne bénéficient pas de la gratuité des transports publics, ainsi que pour les adultes et les bénéficiaires des prestations AVS/AI.

Pour l'obtenir, il suffit de se rendre sur webshop.tpg.ch, de cliquer sur « offres de ma commune » et suivre les instructions.

**Abonnements CFF**

Les Bellevistes peuvent bénéficier d'une subvention de 50 % à l'achat d'un demi-tarif annuel ou d'une subvention de 10 % à l'achat d'un abonnement général, de parcours et de demi-tarif plus CFF, plafonné à CHF 300.- maximum. Pour cela, les personnes concernées doivent se rendre à la Réception de la mairie, au plus tard jusqu'au mois de décembre de l'année d'achat de l'abonnement, en présentant tous les justificatifs nécessaires, indiqués sur le site internet communal, sous l'onglet mairie / subventions aux particuliers. ■

**Cartes journalières dégriffées Commune**

Il existe deux sortes de cartes journalières dégriffées :

- La carte journalière dégriffée (dès chf 29.-), en vente en ligne sur CFF.ch.
- La carte journalière dégriffée Commune (dès chf 39.-), en vente uniquement dans les communes au guichet de la mairie.

Comme indiqué sur notre site internet, la subvention communale de chf 12.- est octroyée uniquement sur la carte journalière dégriffée Commune. La Réception de la Mairie se tient à votre disposition pour tout complément d'information. ■



# Agenda

OCTOBRE

| | |
|---|---|
| Jeudi 1er | Levées des encombrants. |
| Du 3 au 4 | Tous en jeux, Fête des 10 ans. |
| Dimanche 4 | Après-midi des petits - Centre sportif de la Vigne Blanche. |
| Mardi 6 | Permanence désendettement 16h-18h Maison Lérina, salle 2. |
| Vendredi 9 | La nuit est belle - Maison Lérina. |

NOVEMBRE

| | |
|---|---|
| Mercredi 4 | Prévention sécurité routière 17 h 30 - 21 h Colovracum. |
| Samedi 14 | Rencontre avec l'Exécutif - Maison Lérina. |
| Mercredi 18 | Prévention sécurité routière 17 h 30 - 21 h Colovracum. |
| Jeudi 19 | Soirée publique sécurité - Salle du Lac. |
| Samedi 21 | Fondue des seniors - 11 h 00 Salle communale et foyer. |
| | Ouverture de la patinoire et Disco. |
| Mardi 24 | Aire de repos proches aidants - 16 h 30 - 20 h 30 Maison Lérina, |
| | salle 2. |
| Mercredi 25 | Prévention sécurité routière 17 h 30 - 21 h Colovracum. |
| Du 28 au 29 | Marché de Noël. |

DÉCEMBRE

| | |
|---|---|
| Jeudi 10 | Calendrier de l'Avent, 18 h 30 - 19 h 30, Voirie. |
| Vendredi 11 | Fête de l'Escalade. |

**Mairie de Bellevue**
Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

**Heures d'ouverture de la réception**
Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

**Police cantonale**
T 117
**Pompiers** 118
**Ambulance** 144

**Police municipale du Grand-Saconnex**
T 0800 1218 18
policemunicipale@grand-saconnex.ch

**Python Sécurité SA**
T 022 749 19 00

**Le journal communal** est préparé et édité par la Commune de Bellevue.
Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

**La rédaction invite les associations communales** qui souhaiteraient annoncer un événement public à transmettre leurs textes d'ici le vendredi 6 novembre 2026 à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

Copyright :
Jean-Jacques Kissling, Nicolas Dupraz, Hélène Lattelais et images libres de droits.

Édition :
Conseil administratif

Conception, coordination et rédaction :
Service communication

Mise en page et impression :
Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'720 exemplaires sur du papier 100% recyclé

Cité de l'énergie Gold
Bellevue
Ensemble pour un engagement durable